

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 27 novembre 2009  
(convocation du 16 novembre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BENOIT Jean Jacques à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00  
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. LABARDIN Michel  
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick à cpter de 10 h 45  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. FELTESSE Vincent  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 11 h 00  
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 10 h 55  
M. SEUROT Bernard à M. BRON Jean-Charles à cpter de 10 h 10  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan

Mme. DELTIMPLE Nathalie à Mme. EL KHADIR Samira  
M. DUBOS Gérard à M. CHARRIER Alain  
M. DUCASSOU Dominique à M. DUPOUY Alain  
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel  
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques  
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à cpter de 11 h 10  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

#### **EXCUSE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - Construction du tramway 1ère et 2ème Phases - Marchés de matériel roulant - Accord de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et INNORAIL - Avenant de transfert - Autorisation de signer**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du 22 septembre 2006, le Conseil de communauté autorisait la signature d'un accord de partenariat entre la Communauté urbaine et la société INNORAIL. Il prévoit l'association de la Communauté urbaine et de la société INNORAIL pour le développement de l'Alimentation par le Sol (APS) en France et dans le monde :

- une rémunération sera versée à la Communauté urbaine de Bordeaux à hauteur de 12,50 € par mètre linéaire d'APS vendu par INNORAIL, et ce jusqu'en 2015 (à noter que cette indemnité est révisable) ;
- la Communauté urbaine de Bordeaux apporte son soutien en accueillant et donnant accès à son réseau à tout client potentiel d'INNORAIL.

Par courrier de novembre 2008, la société INNORAIL, déjà filiale à 100% de la société ALSTOM Transport SA, a informé que la société mère a décidé de sa dissolution sans liquidation (conformément à l'article 1844-5 du code civil). Aussi, la société ALSTOM Transport SA vient aux droits et obligations de la société INNORAIL pour l'ensemble des contrats existants, ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Un avenant de transfert doit être signé entre les parties à l'accord de partenariat pour acter de ce transfert, et ce sans modification des clauses prévues au contrat.

En application des articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est consultable par les Conseillers communautaires dans les locaux de la Mission tramway (190, rue Lecocq à Bordeaux).

*Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :*

**Le Conseil de Communauté,**

Vu le protocole d'accord de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux et INNORAIL pour le développement du système d'alimentation par le sol (APS) en France et à l'étranger,

Vu la décision de la société ALSTOM Transport SA relative à la dissolution sans liquidation de la société INNORAIL, avec reprise de l'ensemble des droits et obligations des contrats en cours,

**Entendu le rapport de présentation**

Considérant qu'il convient de prendre en compte les modifications juridiques décidées par la société ALSTOM Transports SA à l'égard de sa filiale INNORAIL par avenant de transfert à l'accord de partenariat concernant le système d'alimentation par le sol,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président à signer l'avenant à l'accord de partenariat pour le développement du système d'alimentation par le sol, actant du transfert de la société INNORAIL vers la société ALSTOM Transport SA, sans autre modification de son contenu ;

**ARTICLE 2** : Le Conseil autorise la signature de tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
17 DÉCEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 17 DÉCEMBRE 2009

M. GÉRARD CHAUSSET